



IMBEAU | MORIN

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pascale Imbeau
Tél. : 514 350-3052
Sans frais : 1 866 350-8577
ImbeauP@vmbi.ca

Stéphan Morin
Tél. : 514 350-3053
Sans frais : 1 866 350-8577
MorinS@vmbi.ca

DOUZE RÉOLUTIONS FINANCIÈRES

PAYEZ-VOUS EN PREMIER

C'est là le meilleur conseil et le plus simple à suivre. Souscrivez à un plan d'épargne systématique dans lequel vous épargnez 5 % à 10 % de votre paie. Débutez même modestement avec une somme forfaitaire mensuelle de 100, 200, 500 dollars. Au bout d'un an, vous serez ravis d'avoir intégré cette saine habitude. Au bout de dix ans, vous serez surpris du peu d'effort exigé de votre part et des résultats étonnants de cette pratique.

FAITES LE BILAN DE VOS AVOIRS

Sans être exhaustif, ce bilan doit comprendre la valeur marchande de votre maison, vos voitures, vos REÉR, vos liquidités, vos placements et tout autre bien de valeur. À cela vous devez soustraire l'hypothèque, les emprunts et le solde des cartes de crédit. La valeur nette représente votre patrimoine. Ce dernier doit croître d'année en année.

DÉPENSEZ MOINS QUE VOUS NE GAGNEZ

C'est la seule façon de s'enrichir! Si vous obtenez une hausse de salaire ou une prime, promettez-vous de ne pas augmenter vos dépenses. Dirigez plutôt ce surplus vers vos épargnes. Vous verrez ces dernières croître rapidement, sans vous priver de tout ce dont vous jouissez présentement.

AYEZ DES ATTENTES RÉALISTES

La communauté financière propose souvent des objectifs difficiles à atteindre, voire irréalistes comme penser prendre sa retraite à 55 ans, générer des rendements mirobolants sur ses placements et toujours voyager en première classe. La vérité : les Canadiens prennent leur retraite en moyenne à l'âge de 63 ans et les Canadiennes s'arrêtent à l'âge de 60 ans. De plus, le rendement annuel moyen des fonds mutuels équilibrés canadiens au cours des cinq dernières années a été de 3,13 %. Conclusion : vous n'êtes pas si en retard dans l'atteinte de vos objectifs de retraite. Bâissez-vous un plan avec des objectifs réalistes.

ÉVITEZ LES GARANTIES

Les manufacturiers connaissent parfaitement la durabilité de leurs produits. Ils établissent donc le prix de ces garanties pour s'assurer d'obtenir pour eux-mêmes les meilleures marges de profit possible. Les garanties prolongées ne sont donc pas profitables, sauf pour les compagnies qui les vendent! Dans la plupart des cas, il serait plus productif pour vous de payer pour une réparation, si cela s'avérait nécessaire.

LOUER OU ACHETER UNE VOITURE?

Lorsque vous louez, vous assumez une prime pour être au volant d'une voiture neuve et vous payez pratiquement la totalité du coût de cette nouvelle voiture. Une solution parfaite si vous devez absolument changer de voiture aux trois ans, mais autrement, ce n'est pas du tout rentable! Vous économiserez en achetant une voiture et en la roulant 5 à 10 ans. Enfin, avez-vous pensé à acheter une voiture peu usagée en excellente condition : vous ferez là une économie très appréciable.

REMBOURSEZ VOS DETTES

Le meilleur investissement disponible demeure le remboursement de vos dettes. Commencez par celles dont les taux d'intérêt sont les plus élevés et qui ne vous procurent aucune déduction fiscale. Les cartes de crédit, les prêts à la consommation, l'hypothèque de la maison et du chalet... Éliminez rapidement ces dettes, vous vous enrichirez.

CONTRIBUEZ À VOTRE REÉR

La meilleure stratégie de report d'impôt est de contribuer à votre REÉR. Oui, vous le savez, c'est redondant, mais c'est la réalité. Alors, n'hésitez plus et faites vos contributions.

INVESTISSEZ STRATÉGIQUEMENT AFIN DE PAYER MOINS D'IMPÔTS

Rappelez-vous que le gain en capital de même que les revenus de dividendes jouissent d'exonérations et de crédits fiscaux alors que les revenus d'intérêts sont imposables à 100 %. Il est donc préférable de conserver vos placements en obligations à l'intérieur de votre REÉR.

PAYEZ UNE STRATÉGIE DE PLACEMENT

Plusieurs stratégies d'investissements ont démontré leur efficacité. Il est important d'en retenir une ou quelques-unes, de garder en tête les objectifs déterminés par cette stratégie et de maintenir le cap. Évitez de vous laisser emporter par les pronostics économiques et les nouvelles brûlantes du jour. Ne laissez pas vos émotions dicter vos décisions de placement.

L'ASSURANCE-VIE TEMPORAIRE OU PERMANENTE?

Nos besoins en assurance-vie se résument la plupart du temps au montant nécessaire pour garantir les frais de subsistance des proches que nous laisserions lors de notre décès. Vous êtes célibataire? Vous n'en n'avez probablement pas besoin. Par contre, une assurance invalidité pourrait vous servir et vous protéger. Vos enfants ont quitté la maison et sont indépendants financièrement? Même conclusion. Quant à déterminer si vous devez souscrire à une police permanente ou temporaire, ne vous laissez pas distraire, optez pour la moins dispendieuse, l'assurance-vie temporaire. Et rappelez-vous qu'arrivé à un certain âge, l'assurance soins de longue durée pourrait vous être beaucoup plus utile qu'une assurance-vie.

PARLEZ DE VOTRE TESTAMENT ET DE VOS DERNIÈRES VOLONTÉS

Plusieurs conflits familiaux éclatent au grand jour parce que les parents n'ont pas partagé leurs désirs et leurs décisions de leur vivant. Le meilleur testament est celui qui ne surprend personne lorsque vient le moment de l'utiliser. N'oubliez pas également qu'un bon testament permet des économies d'impôts non négligeables...Consultez votre notaire : c'est un investissement rentable.